

Comment aborder les familles de personnes radicalisées ?

Rôle et perspective des « Information Officer »

Rôle et perspective des « Information Officer »

Introduction



SCHEIRLINCKX Philippe CP - Information Officer - ZP 5330

2

Rôle et perspective des « Information Officer »

- Plan

- Bases légales
- Le plan 'R'
- Task Force Nationale
- Task Force Locale
- CSIL (Cellule de Sécurité Intégrale Locale)
- Circulaire du 21 août 2015 relative à l'échange d'information et au suivi des FTF en provenance de Belgique: Information Officer
- Joint Information Box (JIB) – Banque de données FTF
- Situation de la Zone de Police de Charleroi

Rôle et perspective des « Information Officer »

- Bases légales

- Circulaire **MFO3** du 14 juin 2002 relative à la **gestion de l'information** en police judiciaire et en police administrative;
- Circulaire **MFO6** du 09 janvier 2003 relative au fonctionnement et à l'organisation des **CIA** (SICAD);
- Loi du 19 décembre 2003 introduisant dans le **C.Pénal** de nouvelles dispositions visant à réprimer des **comportements dits terroristes** (Art.137 à 141 C.Pénal);
- Circulaire **COL 9/2015** relative à **l'approche judiciaire en matière de terrorisme**;
- **Plan Radicalisme 'R'** de 2006 visant à détecter et surveiller les personnes, groupes et médias sociaux en matière de radicalisme;
- Loi du 10 juillet 2006 relative à l'analyse de la menace (**création de l'OCAM**);
- Circulaire **GPI 78** du 31 janvier 2014 relative au **terrorisme et à la radicalisation violente**;
- Circulaire du 21 août 2015 relative à l'échange d'information et au suivi des **FTF** en provenance de Belgique
- Circulaire confidentielle **COL 10/2015** relative à **l'approche judiciaire en matière de FTF**;

Rôle et perspective des « Information Officer »

• Plan 'R'- Radicalisme

- Actualisé et approuvé par le Conseil National de Sécurité après les attentats déjoués de la « cellule de Verviers »,
- Tend vers une approche intégrale et intégrée du phénomène « Radicalisme » pour remplir deux objectifs:
 - Dresser la carte des individus, groupements et lieux ayant un effet radicalisant sur leur entourage;
 - Réduire les vecteurs de radicalisation.
- Afin de rendre opérationnel ce plan d'action, une Task Force Nationale (TFN) a été composée,
- Des 'Task Forces locaux' (TFL) ont également été mises sur pied.
- Le lien avec les autorités administratives et leurs services socio-préventifs a été renforcé par la création des CSIL (Cellule de Sécurité Intégrale Locale).
- Le flux d'information entre les différentes instances est assuré par la création d'une **banque de données dynamique FTF**.

Rôle et perspective des « Information Officer »

• Task Force Nationale

- Organe stratégique du Plan d'Action au niveau national: gestion et suivi du Plan;
- Se réunit tous les mois sous la présidence de l'OCAM;
- Participants: VSSE, SGRS, Pol. Fed et Loc., SPF Affaires étrangères, SPF Justice, SPF Intérieur, OE, DGCC;
- Détermine les groupes de travail en fonction des phénomènes, tendances ou problématiques spécifiques (radicalisation dans les prisons, sur les réseaux sociaux,....)

Rôle et perspective des « Information Officer »

- Task Force Locale
 - Garantir une interaction au niveau local;
 - Assurer le suivi d'individus et de groupements radicalisants et réduire leur impact en proposant des mesures;
 - Assurer le suivi des Foreign Terrorist Fighters;
 - Plate-formes de concertation opérationnelles et stratégiques pour les services de police et de renseignement
 - Stratégique:
 - Au niveau de l'arrondissement;
 - Organisée et coordonnée par le Dirco;
 - Veille à la concordance stratégique entre les différentes TFL opérationnelles.
 - Opérationnelle:
 - Au niveau local.
 - Organisée et coordonnée par le dirco
 - Collecter les infos, alimenter les fiches de renseignements
 - Assurer le suivi des FTF et entités en cours de radicalisation

Rôle et perspective des « Information Officer »

- CSIL
 - Mise sur pied par les Bourgmestres
 - Plate-forme de concertation où s'échangent les informations entre les services sociaux et de prévention, la police et les autorités administratives

Rôle et perspective des « Information Officer »

- **Joint Information Box (JIB)**
 - Document de travail électronique dans lequel sont repris les individus, groupements et lieux radicalisants, déterminés comme étant à suivre de façon prioritaire.
 - Une évaluation permanente est faite quant à l'insertion ou la suppression de certaines entités.
- **Banque de données Foreign terrorist Fighter (FTF)**
 - Banque de données contenant des fiches de renseignements individuels pour chaque FTF.
 - Avoir l'information en temps réel sur les différentes entités

Rôle et perspective des « Information Officer »

- **Information Officer**
 - Membre du cadre opérationnel faisant partie du cadre officier;
 - Désigné nommément par le Chef de corps;
 - Dispose de connaissances en matière de radicalisme et de gestion de l'information;
 - Accès la banque de données dynamiques FTF (données non classifiées);
 - Etablit des liens étroits et efficaces avec la CSIL:
 - Réunions mensuelles et ou ponctuelles;
 - Transmis de la carte d'information à l'autorité administrative

Rôle et perspective des « Information Officer »

- Situation de la Zone de Police de Charleroi
 - Information Officer
 - SIOP – Radicalisme
 - TFL stratégique
 - TFL opérationnelle
 - CSIL
 - Carte d'information

Rôle et perspective des « Information Officer »

- Information Officer
 - CP SCHEIRLINCKX Philippe, désigné nommément par le Chef de corps;
 - Habilitation 'Secret National';
 - Accès la banque de données dynamiques FTF (données non classifiées);
 - Point de contact avec la cellule COPPRA, les magistrats de référence du parquet, la PJF – terro, les autres partenaires (enseignement,...);
 - Etablit des liens étroits et efficaces avec la CSIL:
 - Réunions mensuelles et/ou ponctuelles;
 - Transmis de la carte d'information à l'autorité administrative

Rôle et perspective des « Information Officer »

- SIOF – Radicalisme
 - 4 Inspecteurs de police
 - Habilitation 'Secret National'
 - Participent à la TFL
 - Assurent le suivi des entités et FTF
 - Donnent suite aux apostilles administratives de la cellule COPPRA
 - Point de contact avec la CSIL
 - Points de contact avec le secteur de l'enseignement
 - Rédigent ou apportent un appui à la rédaction des RIR et assurent le suivi après le passage en Comité technique

Rôle et perspective des « Information Officer »

- Task Force Locale
 - Stratégique:
 - Chef de Corps participe
 - Relais les doléances du SIOF Radicalisme
 - Assure un retour des décisions prises
 - Opérationnelle:
 - Information Officer et Inspecteurs y participent
 - Donnent un compte-rendu du suivi des entités à suivre (Collaboration des inspecteurs de quartier avec création d'une fiche info par entité)

Rôle et perspective des « Information Officer »

- CSIL – carte d'information
 - Information Officer et Inspecteurs du SIOP – Radicalisme y participent depuis décembre 2015
 - Evocation des entités en cours de radicalisation évoquées par le CPAS, les membres de la DPS (informés par les travailleurs sociaux – gardiens de la paix et autres employés de l'administration communale)
 - Evocation des problématiques en termes de procédures et de secret professionnel
 - Transmis des cartes d'information à l'autorité administrative
 - Participation à des journées d'étude ou séminaires

Rôle et perspective des « Information Officer »

- Perspective des « Information Officer »
 - Manque de formations spécifiques « police » en matière de radicalisme;
 - Absence de cohérence en termes d'échange d'information de la part des différents partenaires: secret professionnel, secret de l'information et de l'instruction
 - Balance entre Responsabilité et risque
 - Difficultés dans le cadre des enquêtes judiciaires car le radicalisme ne constitue pas une infraction (audition Salduz 3 préconisée par la Col 10, visite domiciliaire sur consentement, saisie ou remise volontaire,...)

Rôle et perspective des « Information Officer »

- QUESTIONS ?